

Quel avenir pour le Château de la Punta?



Toutes les parties concernées par ce sujet très important étaient pour la première fois réunies...

L'annonce, au mois de juin 2006, de la mise en vente du château de la PUNTA par le conseil général de la Corse du sud avait provoqué de vives réactions.

Le conseil municipal d'Alata avait en date du 11 janvier 2006 pris une délibération, en considérant que le château de la PUNTA, bâtiment classé monument historique par arrêté du 07 février 1977, constitue une richesse patrimoniale de la Corse dont la valorisation contribue de façon certaine au développement de la commune d'Alata, territoire sur lequel il est situé et, plus largement du pays Ajaccien.

"La décision du Conseil Général de la Corse du Sud, de vendre le château et son domaine, dont il est propriétaire, a été rendue publique alors même qu'elle n'a fait l'objet d'aucun débat au sein de l'Assemblée Départementale.

...Ce projet apparaît en réalité comme la privatisation d'un bien public, que ses conséquences ne peuvent être appréciées faute de cahier des charges ou de demandes de garanties et représente donc pour les citoyens de Corse, le risque d'en être dépossédés.

A ce titre, le conseil municipal d'Alata :

Regrette de ne pas avoir été associé aux décisions concernant le devenir du château de la PUNTA.

Demande solennellement à l'exécutif du Conseil Général de la Corse du Sud de retirer son projet de vente et de suspendre toutes démarches engagés en ce sens

Invite le Conseil Général de la Corse du Sud à effectuer des travaux d'urgence nécessaires pour pérenniser l'ouvrage.

Insiste pour qu'un débat s'engage dans les meilleurs délais entre toutes les collectivités publiques concernées, les associations et les citoyens afin d'identifier un projet de restauration d'intérêt public.

Affirme que l'intérêt général commande que la valorisation de ce patrimoine soit engagée sous une maîtrise d'ouvrage publique, même si des concours d'ordre privés peuvent être recherchés."

La CAPA prenait également en date du 13 juillet 2006, une délibération allant dans le même sens, alors que de son côté, " l'Association les Amis du Château "

conduite par son Président le **Dr Paul RUAULT**, **Noël PINZUTI** et **Séraphin CASASOPRANA** animait au grand café Napoléon à Ajaccio une réunion d'information.

Devant une telle mobilisation, le maire d'Alata et son conseil municipal décidaient d'organiser une table ronde sur le thème:

" Quel avenir pour le Château de la PUNTA? "

Le 17 octobre 2006, devant un public nombreux et attentif, le maire d'Alata, **Etienne FERRANDI**, ouvrait le débat en présence de nombreux intervenants dont :

- **Simone GUERRINI** conseiller exécutif territoriale en charge de la culture et du patrimoine.
- **François DOMINICI** conseiller territorial
- **François CASASOPRANA** vice président de la CAPA.
- **Jean-Louis LUCIANI** Conseiller Général du Canton.
- Diverses associations dont "Les Amis du Château", "Alata Mimoria", " San Benedetto Vallée Verte ", " l'Association Sportive et Culturelle d'Alata ".



Le Château de la Punta, un bijou dans son écrin...

En préambule, le **Dr Paul RUAULT**, Président de " l'Association des Amis du Château ", dressait un bilan des diverses actions menées depuis des années, et tirait la sonnette d'alarme sur l'état d'abandon et de délabrement du château ouvert aux quatre vents.

Simone GUERRINI au nom de la **CTC** soulignait que l'Etat n'intervenait plus en Corse sur le patrimoine, mais qu'elle pouvait accompagner un projet d'utilisation, suite à la restauration du bâtiment, si et uniquement si le Conseil Général, le lui demande puisque propriétaire, et qu'elle répondra présente.

Pour **Jean-Louis LUCIANI** Conseiller Général du Canton, du fait des lourds enjeux financiers, il faudra envisager un partenariat privé / public, citant en exemple la source d'Orezza.

Après de nombreux échanges très intéressants et suite à une telle mobilisation pour sauver ce patrimoine exceptionnel pour la Corse, l'ensemble des participants décide d'aller au devant du futur Président du Conseil Général afin de trouver une solution rapide et efficace. Un apéritif cloturait le débat, mais pas les échanges d'idées.